

PROPOSITION DE MOTION

Conseil Municipal de Chêne-Bougeries

CM du jeudi 15 novembre 2018

Projet présenté par le groupe Alternatives pour Chêne-Bougeries

Pour des toilettes publiques aux abords de la Voie Verte

La situation actuelle est intolérable pour les usagers et les habitants des logements bordant la Voie Verte. Vu l'affluence des usagers sur cette nouvelle voie de mobilité douce, on constate régulièrement des incivilités. Des enfants comme des adultes urinent au bord de la Voie Verte pour satisfaire leur envie pressante

Considérant :

- Le règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques au chapitre 1 de la section 2 des dispositions particulières stipule à
- ***l'Art. 4 Substances corporelles :***
Il est interdit de cracher, d'uriner, de déféquer ou de projeter quelque autre substance corporelle sur le domaine public.
- Sachant que le fait d'uriner sur une voie publique est condamnable par une amende allant jusqu'à 200 CHF à Genève.
- La commune doit agir dans la prévention en mettant à disposition des toilettes publiques afin de se prémunir contre ces incivilités.

Le conseil municipal invite au conseiller administratif, d'entente avec le CFF, à mettre en place des toilettes publiques aux abords de la Voie Verte.

Au nom du groupe Alternatives pour Chêne-Bougeries

Catherine Armand, Pierre-Yves Farvarger, Anne-Marie Nicolas, Matija Kozelj